



2ÈME ÉDITION 2021

CABARIOT INFOS

L'écho du bourg et des villages



Mairie de CABARIOT

32 rue des Gabares
17430 CABARIOT

05.46.83.71.54 

mairie@cabariot17.fr 

<https://www.cabariot.fr/> 

Mairie de Cabariot 



CABARIOT

CHARENTE-MARITIME

17430

ÉDITORIAL



Cabariotaises, Cabariotais, Chers amis,

Depuis notre dernier rendez-vous, de nombreux événements se sont déroulés.

Les P'tites Canailles ont pris possession de leur nouveau bâtiment qui leur donne entière satisfaction.

Les boulistes se sont également installés dans leur nouveau local associatif.

Des travaux ont été réalisés : la façade de l'école a entièrement été repeinte, l'ancien local du centre de loisirs est réhabilité pour y recevoir une masseuse esthéticienne ainsi qu'une psychologue.

La voirie n'est pas en reste non plus avec notamment le débrèvement de plus de 13,5 kilomètres de routes. Une partie des chemins du marais de Saint-Clément ont également été refaits.

Le projet concernant la réhabilitation de la place de l'Huilerie est en route.

Les associations ont repris leur activité et c'est tant mieux !

La fibre continue à être installée, mais comme beaucoup d'entre vous, je trouve le temps un peu long...

Je présente tous nos vœux de réussite à Lolita FERRARI notre Cabariotaise, Miss Poitou-Charentes, pour le concours Miss France du 11 décembre auquel elle est candidate.

La réunion "Participation Citoyenne" a obtenu un franc succès et une vingtaine de référents se sont inscrits afin de sécuriser au mieux notre Commune pour éviter les cambriolages. Merci à la Gendarmerie Nationale qui pilote cette opération pour laquelle je dois signer avec Monsieur le Sous-Préfet, le 16 décembre.

Nous avons une nouvelle fois le plaisir d'offrir à nos anciens leur traditionnel colis de Noël les 17 et 18 décembre.

Il reste beaucoup à faire, j'en suis conscient mais ce sera toujours avec la même détermination que mon équipe et le personnel (que je remercie pour leur dévouement), ainsi que moi-même, œuvrerons pour que chacun se sente bien à CABARIOT.

Quelques regrets cependant. Des querelles de voisinage qui devraient être évitées, les problèmes liés aux chiens errants ou qui aboient et dont les propriétaires sont parfois irresponsables, des cambriolages et le COVID qui a touché de nombreux Cabariotais. Des automobilistes qui roulent parfois trop vite ou qui ne respectent pas les interdictions de stationner.

J'en profite pour vous informer que je viens d'être élu administrateur de l'AMF17 (l'Association des Maires de France de Charente-Maritime).

Le Comité des fêtes vous permettra de changer d'année dans la joie et la bonne humeur et d'ici là, nous serons comme toujours à vos côtés.

Bien à vous,

Christian BRANGER, Maire.

**PERMETTEZ-MOI DE VOUS SOUHAITER
D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**



GESTION MUNICIPALE RÉUNIONS DU CONSEIL

■ RÉUNION DU 05 JUILLET 2021 ■

- PRÉSENTATION DU « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » -

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente Mme DUPUIS Dominique, chargée de mission à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, M. BESSAGUET Bruno, Président de la Commission P.A.T « Projet Alimentaire Territorial » et M. POIRIER (Directeur de la Cuisine Rochefort Océan). Etait présente également, Mme RAUCH Aurélie, agent de restauration chargée de l'élaboration des menus, des commandes et du fonctionnement du restaurant scolaire de Cabariot. Nous ont été présentés :

- * les circuits courts alimentaires
- * le fonctionnement du Groupement d'Achat Rochefort Océan,
- * le Projet Alimentaire Territorial « P.A.T »

De nombreuses questions ont été posées et les échanges ont été plutôt favorables.

Ce procédé permet de consommer des produits de meilleure qualité et de limiter le gaspillage.

Les prix fixés par les producteurs sont fermes à l'année.

Une adhésion au Groupement d'Achat Rochefort Océan pourrait être envisagée pour un ou plusieurs lots. Mme RAUCH va étudier quels pourraient être les produits achetés en circuit court. Un projet de convention sera établi et soumis au Conseil Municipal à la prochaine réunion. Un élu référent sera désigné pour assister aux différents échanges entre la CARO et la Commune. M. BOISSON Ulrich précise qu'il est intéressé.

- DEMANDE DE SUBVENTION STAGE MULTISPORTS -

L'Association « Les P'tites Canailles » organise un stage multisports du 26 au 30 juillet 2021 pour des ados de 11 à 14 ans. Afin de réduire au maximum la participation des familles, une aide financière est sollicitée, à titre exceptionnel, auprès de la Commune.

10 ados de Cabariot sont concernés par ce stage dont le coût s'élève à 120 € par enfant.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la somme de 20 € par enfant de Cabariot soit 200 €. Cette somme sera versée courant juillet 2021.

- REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – GRDF -

Conformément aux articles L 2333-84 et L 2333-86 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi qu'aux Décrets n° 2007-606 du 25 avril 2007 et 2015-334 du 25 mars 2015, GrDF est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel.

- la Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz (RODP) est basée sur la longueur des canalisations de gaz naturel situées sous le domaine public communal soit 4606 m.

Compte-tenu de ces éléments, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant fixé pour 2021 soit : 332.00 €

Ce montant sera révisé chaque année en fonction de la longueur des canalisations situées sous le domaine public communal et du coefficient de revalorisation.

- AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - SECTION DE COMMUNE -

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Compte Administratif de la Section de Commune présente un excédent de 6 347.16 € au 31 décembre 2020 et qu'il convient d'affecter ce résultat à des travaux réalisés par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que cette somme soit entièrement destinée au financement des travaux à l'église (plafond sacristie, accès pour les personnes à mobilité réduite).

GESTION MUNICIPALE RÉUNIONS DU CONSEIL

- DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OcéAN -

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'un fonds de concours égal à 5 121 €, dans la limite des plafonds maximum des fonds de concours de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan accordés pour 2021, selon le plan de financement rappelé ci-après pour les travaux d'aménagement de la Place de la Salle des Fêtes et de la Boulangerie – voirie et accessibilité (2ème tranche).

Postes de dépenses/recettes	Montants HT
PROJET : PLACE SALLE DES FETES ET BOULANGERIE - Voirie et Accessibilité	46 898.39 €
Total des dépenses HT	46 898.39 €
Subvention Etat	0,00 €
Réserve Parlementaire	0,00 €
Subvention Région	0,00 €
Subvention Département – Amendes de Police	24 000.00 €
Autres	0,00 €
Total des recettes	24 000.00 €
Reste à charge de la Commune	22 898.39 €
Plafond à 50 %	11 449.19 €
Plafond maximum	5 121.00 €

- LIMITATION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS DE LA TAXE FONCIÈRE EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS À USAGE D'HABITATION -

Vu l'article 1383 du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, reconstructions et conversions de bâtiment ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Charge M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

- MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ - ACCUEIL MAIRIE -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé d'améliorer l'accueil du public à la Mairie en remplaçant le comptoir existant par un comptoir accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Conseil Municipal prend bonne note de cette information, une étude chiffrée sera présentée lors d'une prochaine réunion.

- CLÔTURE – CENTRE DE LOISIRS -

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de clôturer la cour du futur centre de loisirs. Face à l'urgence de ces travaux, les matériaux (panneaux rigides, portillons) ont été commandés chez BERTON SAS de Rochefort pour un montant de 3609.26 € HT.

La pose sera effectuée par l'Entreprise de maçonnerie M. & T. CHALMETTE de Tonnay-Charente pour un montant de 3280.00 € HT (prévue fin août). Coût total HT6 889.26 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette décision et charge M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Une demande de dérogation pour réaliser les travaux avant la notification de la subvention sera sollicitée.

GESTION MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL

- DOTATIONS 2021 -

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal les montants des dotations, communiqués par la Direction Générale des Finances Locales :

Dotation Globale de Fonctionnement :	132 342€	Prévu au Budget :	132 000 €
Dotation de Solidarité Rurale :	27 584 €	-	27 000 €
Dotation Nationale de Péréquation :	8 375 €	-	13 000 €
TOTAL	168 301 €	-	172 000 €

Soit une différence de : - 3 699 €

Fonds de compensation pour la TVA :

* Fonctionnement :	3 544.64 €	Prévu au Budget	3 400.00 €
* Investissement :	36 263.70 €	-	35 700.00 €
TOTAL	39 808.34 €		39 100.00 €

Soit une différence de : + 708.34 €

- ACCUEIL AGENTS DE LA POSTE PENDANT LA PAUSE MÉRIDIDIENNE -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par des représentants de LA POSTE à la recherche d'une solution qui permette d'accueillir ses agents lors de la pause méridienne. Il propose de mettre la salle dite du 3ème Age, 41 Rue des Gabares à leur disposition disponible tous les jours de la semaine de 11h30 à 14 h sauf le mercredi où la salle devra être libérée à 13h30. Un projet de convention entre LA POSTE et la COMMUNE de CABARIOT a été établi. Il définit les conditions d'utilisation de cette salle.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette proposition. Une indemnité forfaitaire de 150 € correspondant aux charges (eau, électricité, chauffage...) sera versée mensuellement par LA POSTE. La convention sera consentie et acceptée pour une durée d'un an à compter de la date de signature des parties, renouvelable par tacite reconduction. Elle prendra effet le 15 octobre 2021.

- CHEMINEMENT DERRIÈRE LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de construction du nouveau Centre de Loisirs, il convient de réaliser le cheminement situé entre le bâtiment et le Lotissement. Un appel d'offres a été effectué selon la procédure adaptée, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Les critères de sélection étaient :

- la valeur technique des offres, - le prix des prestations, - la date de réalisation des travaux.

Deux devis ont été réceptionnés :

Après analyse des offres, M. le Maire annonce qu'il a décidé de retenir l'offre de L'Entreprise LONGUEPEE qui apparaît être la plus intéressante au regard des critères de jugement.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision de M. le Maire.

Afin de parfaire le financement de ces travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité charge M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du Produit des Amendes de Police.

GESTION MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL

- PLAN DE RELANCE POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ECOLES ÉLÉMENTAIRES -

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du « Plan de Relance pour un Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires » présenté par le Gouvernement, la Commune de Cabariot s'est portée candidate pour adhérer à ce projet.

Un dossier a été déposé en mars 2021 auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des Sports et le dossier de Cabariot a été sélectionné.

Volet équipement :

* Montant des dépenses retenu 14 000 € TTC – Subvention accordée 7 350 €

Volet Services et ressources numériques :

* Montant des dépenses retenu 228.70 € TTC – Subvention accordée 114 €

Soit une subvention totale de 7464.00 € représentant 52 % du montant des dépenses.

M. BOISSON Ulrich, Adjoint au Maire rappelle que la différence soit 6764.70 € sera financée à hauteur de 3500 € par la Commune et le solde 3264.70 € déduit (éventuellement sur plusieurs années) des crédits accordés à l'école chaque année pour l'achat de matériel et petit mobilier.

Deux propositions ont été reçues :

Après avoir comparé les deux offres (matériel et installation), l'offre de la SARL ANYBUG a été retenue par le Conseil Municipal, à l'unanimité, pour le matériel professionnel et la solution WIFI proposés. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- RÈGLEMENTATION VOIRIE -

Monsieur le Maire informe que 2 demandes de limitation de vitesse à 30 km/h ont été sollicitées : « Rue des Genêts » et « La Badoire ».

M. DEBIAIS Jean-Baptiste fait part également des incivilités de certains joueurs de foot qui se garent dans la Rue du Stade. Il demande si cette rue ne pourrait pas être interdite à la circulation - sauf riverains.

Après délibération, le Conseil Municipal répond favorablement à ces demandes.

Monsieur le Maire est chargé de prendre un arrêté pour mettre en place ces nouvelles mesures.

- ACHAT AFFICHEUR DE SCORES – STADE -

Afin de moderniser notre terrain d'honneur de Football au stade municipal, M. le Maire informe qu'un Afficheur de scores et Chronomètre a été commandé à l'entreprise STRAMATEL de LE CELLIER (44).

Le coût de cet investissement est de 1500 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal qui est favorable à cette acquisition charge M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Il est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- REMPLACEMENT FENÊTRES ANCIEN RÉFECTOIRE GROUPE SCOLAIRE -

M. BOISSON Ulrich informe le Conseil Municipal qu'en raison du nombre important d'inscriptions en maternelle – petite section, il apparaît que le dortoir actuel est trop exigü.

En conséquence et après réflexion, il est possible que le dortoir soit transféré dans la salle d'évolution. L'ancien réfectoire servirait de salle d'évolution.

Les enseignants seront consultés et une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Cependant toutes les fenêtres de l'ancien réfectoire sont très vétustes et à remplacer. Des devis ont été sollicités. Ce dossier est confié à M. BOISSON Ulrich. Une décision sera prise ultérieurement.

GESTION MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL

- CENTRE DE LOISIRS – REPORT RÉCEPTION DE CHANTIER -

Monsieur le Maire ajoute que les travaux ne sont pas terminés et qu'en conséquence, la réception de chantier ne pourra pas être le 06 juillet comme prévu.

La prochaine réunion de chantier précisera la durée de prolongation du délai d'exécution.

- COMPTE-RENDU RÉUNION COMMISSION DES SPORTS -

M. VALLEE Gilles, Conseiller Municipal, donne le compte-rendu de la réunion des membres de la « Commission Sports » qui a eu lieu le 08 juin 2021. Il en ressort :

* Chaque association de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan peut obtenir des subventions suivant le nombre d'enfants et d'éducateurs licenciés par association (8€).

Une seule association de Cabariot en bénéficie actuellement : l'A.S.C

Les autres associations sont incitées à déposer un dossier.

*Le Conseil Départemental accorde également une aide exceptionnelle pour perte d'exploitation 2021. Cette aide va de 1000 à 20000 €. Demande à faire en ligne.

* Chaque participant a ensuite fait part de leurs projets ou de leurs difficultés.

* Le réaménagement de la Maison des Associations a été évoqué. Réflexion à poursuivre.

* Lors de la dernière commission de la CARO, Il a été proposé de créer un parcours d'orientation sur la commune de Cabariot. Il faudra déposer rapidement notre candidature si un avis favorable est donné au projet.

* La construction d'un nouveau Centre aquatique et de terrains synthétiques à Rochefort est évoquée. Les représentants de la CARO devront être vigilants sur ces 2 dossiers notamment en ce qui concerne la mise à disposition de ces équipements aux clubs extérieurs.

* Il est prévu d'effectuer fin septembre – début octobre, une visite de tous les équipements sportifs de la commune.

- LOCAL ASSOCIATIF – RUE DES LOISIRS -

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le nouveau Local Associatif situé Rue des Loisirs est terminé. Une convention sera signée entre la Commune de Cabariot et l'Association « Union Sportive Amicale des Boulistes de Cabariot » U.S.A.B.C représentée par Mme LIGNERON Christiane, sa Présidente. L'U.S.A.B.C sera l'utilisateur principal de ce local mais n'en aura pas l'exclusivité. Toute autre association communale pourra, en cas de besoin, l'utiliser en accord avec la Municipalité.

- REMPLACEMENT OUVERTURES ANCIEN RÉFECTOIRE – GROUPE SCOLAIRE -

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé de remplacer les ouvertures de l'ancien réfectoire du Groupe Scolaire qui pourrait servir aux enseignants pour des cours de soutien. Deux devis ont été réceptionnés. C'est l'offre de l'Entreprise SNC CG AGENCEMENT de Moragne qui a été retenue pour un montant de 5 607.60 € HT.

M. le Maire est chargé de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

- INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS -

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont donné leur accord pour que l'indemnité représentative de logement 2020 soit identique à celle de 2019 soit 2185 € pour les instituteurs célibataires et à 2731 € pour les instituteurs mariés ou célibataires avec enfant.

GESTION MUNICIPALE RÉUNIONS DU CONSEIL

■ RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2021 ■

- ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE ROCHEFORT OCÉAN POUR LA PASSATION DE MARCHÉS D'ACHAT DE DENRÉES ALIMENTAIRES -

A l'initiative de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, un Groupement d'achat local a été mis en place pour les fournitures de denrées alimentaires pour la restauration collective : yaourts fermiers, viande bovine, poisson frais, légumineuses bio, pâtes artisanales, veau et porc bio. Les collectivités peuvent adhérer à ce groupement d'achat pour les produits de leur choix. Le coordonnateur du groupement est la Cuisine Rochefort Océan.

Chaque membre du groupement s'engage à :

- transmettre au coordonnateur, un état sincère signé, de ses besoins correspondant à la durée de chacun des marchés ou accords-cadres portés par le groupement.

Il doit respecter le choix du (des) titulaires du (des) marchés et effectuer ses achats auprès de ce (ces) dernier(s).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer au groupement d'achat Rochefort Océan à compter du 1er janvier 2022 et désigne M. BOISSON Ulrich, 3e Adjoint, pour siéger au Groupe de travail. Il sera suppléé par M. DEBIAIS Jean-Baptiste.

L'agent de restauration qui établit les menus est chargé de rédiger un état de ses besoins.

Une réunion des membres de la commission « cantine » sera programmée dans le courant du mois d'octobre. Les menus, l'organisation dans la préparation et le service seront à l'ordre du jour.

- VENTE PARCELLE ZT 161 - « MAISONS ELYSÉES OCÉAN » -

Monsieur le Maire a rappelé que la parcelle cadastrée Section ZT 161 d'une superficie de 1305 m² a été réservée pour la construction de 8 logements sociaux dans le Lotissement de l'Etang, Rue des Boutons d'Or. Le promoteur immobilier « Maisons Elysées Océan » de Vaux sur Mer s'est porté acquéreur de cette parcelle pour y réaliser

6 logements individuels : 2 T4 et 4 T3

2 logements locatifs collectifs : 2 T2

8 jardins privatifs et 8 places de stationnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la vente de cette parcelle. Le prix de vente est fixé à 65000 € TTC.

Les actes seront reçus chez Maître DUPRAT Virginie, Notaire à Tonnay-Charente

-CONVENTION COMMUNE-OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN -

Une convention sera établie entre la Commune de Cabariot et l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Celle-ci a pour objet de fixer les modalités par lesquelles la Commune apporte son soutien à Rochefort Habitat Océan pour la réalisation du programme de 8 logements locatifs sociaux sur la parcelle cadastrée Section ZT 161 – Rue des Boutons d'Or.

- SUBVENTION COOPÉRATIVE SCOLAIRE -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer la somme qui sera versée à la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la somme de 1000.00 €.

GESTION MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL

- SUBVENTION 2021 - A.C.C.A -

Après avoir étudié le bilan financier 2020 et le budget prévisionnel 2021 fournis par l'Association de chasse ACCA de Cabariot, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a attribué la somme de 300.00 €.

- CRISE SANITAIRE – LOYERS COMMERCIAUX -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pendant la crise sanitaire, les loyers des commerces qui ont dû rester fermés n'ont pas fait l'objet d'un titre de recette.

Soit : 8 573.66 €

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler les loyers ci-dessus énumérés.

MOIS	SALON COIFFURE	Mme COIGNOT Orthophoniste	Mme COUREAU Hypnothérapeute	CAFE/RESTAURANT HOTEL LE CHALET
AVRIL	265.67 €	224.80 €	65.00 €	776.66 €
MAI	265.67 €	224.80 €	65.00 €	776.66 €
NOVEMBRE	265.67 €			776.66 €
DECEMBRE				776.66 €
Total 2020	797.01 €	449.60 €	130.00 €	3106.64 €
JANVIER				776.66 €
FEVRIER				776.66 €
MARS				776.66 €
AVRIL				776.66 €
MAI				776.66 €
JUIN (du 1 au 8)				207.11 €
Total 2021				4090.41 €
TOTAL	797.01 €	449.60 €	130.00 €	7197.05 €

■ RÉUNION DU 18 OCTOBRE 2021 ■

- CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE – AVANCEMENT DE GRADE -

Pour tenir compte de l'évolution des carrières, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- la création, à compter du 1er novembre 2021, d'un poste permanent à temps complet d'Adjoint technique principal de 2ème classe pour Mme RAUCH Aurélie.
- la suppression, à compter de cette même date, d'un poste permanent à temps complet d'Adjoint technique territorial ;

- INSTAURATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS C.E.T -

Un compte épargne temps (C.E.T) sera créé à compter du 1er janvier 2022. Il permettra au personnel d'accumuler s'il le souhaite, des droits à congés. Un règlement adopté par le Conseil Municipal définit les conditions d'utilisation de ce C.E.T.

- CARTE-CADEAU OFFERTE AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX EN FIN D'ANNÉE -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable pour offrir mi-décembre une « carte-cadeau » d'une valeur de 50 € pour les agents titulaires et de 30 € pour les remplaçants. Elle sera utilisable dans tous les hypermarchés E. Leclerc y compris les magasins spécialisés (jouets, bijoux, culture ...).

- ANNEXES COMPLÉMENTAIRES – P.L.U DE CABARIOT -

- Le Schéma Directeur des Eaux Pluviales a été approuvé par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan le 20 mai 2021

- Le Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N) a été approuvé le 30 juillet 2021 par arrêté préfectoral le 30 juillet 2021,

Ces deux documents seront annexés au P.L.U de la Commune de Cabariot approuvé le 06 avril 2021.

GESTION MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL

- MAINLEVÉE DE PÉRIL - 17 RUE HUGUES DE TAULNAY – SAINT CLÉMENT -

Un arrêté de péril a été pris le 13 novembre 2020 concernant l'immeuble situé 17 Rue Hugues de Taulnay, - un délai de 3 mois a été accordé au propriétaire de l'immeuble pour exécuter la totalité des travaux prescrits dans le rapport de l'expert + un mois complémentaire fixé par arrêté de Mise en Demeure d'exécution des travaux.

- des pénalités de 100 € par jour de retard ont été décidées par délibération en date du 08 mars 2021.

Il précise que les travaux sont terminés en totalité et que l'arrêté prescrivant la mainlevée du péril a été pris le 28 septembre dernier.

Le propriétaire ayant mis en vente son immeuble, ce secteur de St Clément sera revalorisé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, conscient des efforts fournis par le propriétaire malgré ses difficultés, décide de ne pas appliquer les pénalités de 100 € par jour de retard.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un nouvel arrêté de péril sera pris prochainement concernant un bâtiment appartenant aux conjoints PACAUD et situé au lieu-dit « Le Maréchat ».

Les lieux ont été sécurisés et fermés au public.

- COMPTE-RENDU COMMISSION C.C.A.S -

Colis de Noël offert aux personnes âgées de + 70 ans :

Mme DESSENDIER Claudine, 2ème Adjoint, a donné le compte-rendu de la réunion des membres de la commission « AIDE SOCIALE » qui se sont réunis le 13 octobre 2021 afin de déterminer la composition des colis de Noël distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans. Ils seront composés de :

- 1 paquet de gâteaux (orange ou framboise) - 1 cake - 1 bte de fruits au sirop - 1 bte de crème Mont Blanc - 1 roulé au chocolat ou fraise - 1 bouteille de vin pétillant - 1 galette du boulanger - 1 sachet de boules pralinées, 1 sachets de tuiles salées, une terrine de pâté.

Le tout distribué par les membres du Conseil Municipal dans un sac décoratif.

Le coût de ce colis est évalué à environ 18.00 €.

Une bûche de Noël sera livrée à la Maison de Retraite de Candé comme tous les ans et un Père Noël en chocolat sera distribué aux enfants de l'Ecole de Cabariot.

Coût de la bûche : 2.60 € la part (60 personnes) et les Pères Noël : 1.90 € pièce (125 élèves).

La préparation des colis aura lieu le mercredi 15 décembre et la distribution le 17 ou 18 décembre 2021.

* Il a été décidé qu'à partir de 2022, le repas offert aux Aînés de plus de 70 ans aurait lieu fin novembre. Un colis serait ensuite distribué fin décembre à ceux qui n'auraient pas assisté au repas.

- COUR INTÉRIEURE – GARDERIE/CENTRE DE LOISIRS -

Les locaux du nouveau Centre de Loisirs étant maintenant achevés, il convient de terminer les abords et plus précisément l'enrobé de la cour intérieure. Deux devis ont été réceptionnés.

Après avoir pris connaissance des offres, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre du Syndicat Départemental de la Voirie de Saintes d'un montant de 13 981.49 € HT qui apparaît être la plus intéressante au regard des critères de jugement.

M. le Maire est chargé de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

GESTION MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL

- LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL N°2 – SOPHROLOGUE -

Le local professionnel situé 11 Rue du Muguet, utilisé 2 jours par semaine par l'hypnothérapeute, Mme COUREAU Elisabeth a été sollicité par Mme CREUZOT Ludivine, Sophrologue. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à cette demande. Un bail de location sera établi au nom de Mme CREUZOT Ludivine. Il prendra effet à compter du 1er novembre 2021.

D'autre part, une administrée de Cabariot, Mme MARIOTTE Magdalena, souhaiterait exercer son activité « massage – bien-être » à compter de décembre 2021 sur la commune.

Il lui sera proposé de louer une partie du bâtiment qui servait précédemment au Centre de Loisirs – 37 Rue des Gabares. Une rencontre sur place avec Mme MARIOTTE permettra d'évaluer si les locaux sont adaptés à son activité et si des travaux internes sont nécessaires.

* Mme FOVIAUX Laëtitia, Présidente du C.L.S.H a informé le Conseil Municipal que le projet d'un accueil de loisirs pour les jeunes de 11 à 15 ans est actuellement en cours de finalisation.

L'accueil de ces jeunes sera une continuité de l'accueil de loisirs existant, en proposant aux adolescents, des animations qui répondent à leurs attentes et à leurs envies, en les accompagnant dans leur transition entre l'enfance et l'adolescence. Cet accueil aura lieu dans les locaux de l'ancien centre (partie arrière). Il sera investi par et pour les jeunes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé ce projet.

- DÉFIBRILLATEURS -

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, la Commune va s'équiper de deux défibrillateurs : 1 entre la mairie, le Groupe Scolaire et la Bibliothèque,

1 aux abords des équipements sportifs (tennis, football, city stade) à la Maison des Associations.

Un devis a été fourni par la SAS LOCACOEUR de Le Tholonet (13).

Deux formules sont proposées :

* Achat du Matériel 1476.00 € TTC (l'unité)

Maintenance annuelle obligatoire, maintenance curative, reconditionnement, consommables à la charge de la Commune.

Responsabilité du Maire engagée en cas de non fonctionnement.

* Location du matériel et contrat de service (tout compris)

Loyer mensuel : 64.80 € TTC (l'unité)

Garantie fonctionnement départ technicien. Garantie défibrillateur 7 ans (pièces, main d'œuvre, déplacement). Maintenance annuelle obligatoire, maintenance curative, reconditionnement, consommables inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a choisi la deuxième formule.

Les formations initiales d'utilisation des appareils seront assurées par LOCACOEUR et des formations de premiers secours pour le personnel, les élus et membres d'associations seront organisées.

- PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION -

M. VALLEE Gilles informe le Conseil Municipal de la possibilité de mettre en place, un « Parcours Permanent d'Orientation » à Cabariot en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. Les activités de course d'orientation permettent de faire découvrir notre territoire (bois, chemins, monuments...). Ce projet culturel et sportif, pourrait être établi en lien avec le Centre de Loisirs, l'Association des Parents d'Elèves et l'école de Cabariot. Décision à prendre avant le 31/12/2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à la mise en place d'un Parcours Permanent d'Orientation à Cabariot. M. le Maire est chargé d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

INFORMATIONS DIVERSES

P PARKING SCOLAIRE P

Les plaintes relatives aux **problèmes de stationnement aux abords du groupe scolaire** ne cessent d'augmenter.

La Municipalité a déjà mise en place des barrières et des lignes jaunes ont été tracées. Des contrôles de Gendarmerie sont également envisagés.

Nous regrettons de constater que ces problèmes perdurent malgré les efforts mis en place par nos services. Nous continuons de compter sur votre diligence pour utiliser le parking rue de l'Étang en priorité.

BUS FRANCE SERVICES

Mme CHARRIER répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches quotidiennes.

Uniquement sur rendez-vous

06.02.59.50.57

bus.france.services@gmail.com



COMPOSTEURS

La CARO met à votre disposition un kit de compostage.

Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de la Mairie afin de compléter le formulaire nécessaire à son retrait.



ÉLECTIONS 2022

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales dès à présent.

Pour cela, rendez-vous à la Mairie avec :

- 1 justificatif de domicile
- 1 pièce d'identité



LA RÉNO' DANS LA CARO

EMBARQUER POUR TOUT TYPE DE TRAVAUX

- Des subventions (conséquentes et personnalisées*)
- Un accompagnement dans toutes les étapes de votre projet de rénovation par des experts habitat gratuitement par SOLIHA
- Des partenaires financiers pluriels : ANAH, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, Echillais, Port-des-Barques, Rochefort, Saint-Nazaire-sur-Charente, Soubise, Tonnay-Charente, PROCIVIS, Action Logement, la Banque des Territoires...

*sous condition de ressources

LA RÉNO' DANS LA CARO, c'est quoi ?

- **Travaux de rénovation énergétique** pour le confort thermique
- **Travaux d'adaptation** pour le maintien à domicile
- **Rénovation** de façade
- **Résorption** de l'habitat insalubre
- **Mise aux normes** d'hygiène
- **Travaux** pour du logement locatif



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Contactez SOLIHA

05.46.07.49.99 ☎

contact.charentemaritime@solih.fr

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE ALZHEIMER

Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir.

Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférents, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer et maladies apparentées c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « **oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine** ».

Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par cette maladie.

Faites un don à l'association départementale :

France Alzheimer Charente Maritime

116, cours Paul Doumer à Saintes

Tél : 05 46 92 25 18 ☎

Email : francealzheimer17@gmail.com ✉

Site internet : [www.francealzheimer.org /charentemaritime/](http://www.francealzheimer.org/charentemaritime/)



Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, etc. **sur les différents secteurs du département.**

N'hésitez pas à nous contacter !

P.S. : Les dons et cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66% puisque France Alzheimer est reconnue d'utilité publique.

Félicitations à la Cabariotaise **Lolita FERRARI**
élue Miss Poitou-Charentes et candidate à la
couronne de Miss France le 11 décembre à
CAEN en direct sur TF1.

Tous nos vœux l'accompagnent !

CABARIOT derrière sa Miss !



Miss Poitou-Charentes avec sa coach, Maryline MICHAUD

Nouveau

DU NOUVEAU A CABARIOT

Une esthéticienne, praticienne, massage bien-être va très prochainement s'installer sur la Commune

↳ **Le petit coin bien-être** ↳

Magdalena Mariotte vous informe de son offre découverte : massage-relaxant 40,00€ (au lieu de 55,00€)

Elle vous propose également des chèques cadeaux.

Renseignements au 07 66 69 72 90

ASSOCIATIONS COMMUNALES (Contact)



■ **A.C.C.A** - M. BOISSON Wilfried

06.78.00.16.71 - wilboisson25@gmail.com

■ **AFMD** - M. et Mme PINON

05.46.84.91.38 - afmd.dt17@outlook.fr

■ **AINES RURAUX** - M. JINGUENAUD André

05.46.88.41.16

■ **ALPINE PASSION 17** - M. JOUSSEMET Claude

05.46.84.20.37 - alpinepassion17@orange.fr

■ **ANCIENS COMBATTANTS** - M. DESSENDIER Gérard

05.46.83.76.91

■ **ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTaise** - M. VALLÉE

05.46.87.50.52 - valleegillesetcorine@wanadoo.fr

■ **CABARIOT TENNIS CLUB** - Mme DAUZAT Nadia

06.81.67.60.69 - dauzat.nadia@gmail.com

■ **CABARIOT KART CROSS** - M. POUBLANC Stéphane

06.22.90.31.16 - stephane.pbc78@gmail.com

■ **C.I.E.C** - Mme GRANGE-COURTY

07.84.28.82.98 - clubcanincabariot2@outlook.fr

■ **COMITÉ DES FÊTES** - Mme HERARD Régine

06.66.12.63.29 - regine.rh30@gmail.com

■ **CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES** - Mme GUIGNOUARD Emilie

06.86.47.21.76 - emilie.guignouard@hotmail.fr

■ **F.N.A.C.A** - M. SERRIER

05.46.83.42.21

■ **LA GAULE ST-HIPPOLYTE/CABARIOT** - M. REBOURS

05.46.83.80.96 - philipperebours17000@gmail.com

■ **L'ATTROUPANOU THEATRE** - M. BOULANGER Xavier

05.46.82.61.03 - ubuchat:@yahoo.fr

■ **LES AMIS DU VERGER DE CABARIOT** - M. BOISSERIE Guy

05.46.83.73.65 - boisseriegy@orange.fr

■ **LES P'TITES CANAILLES** - Mme FOVIAUX Laëtitia

05.46.88.47.33 - canailles17@gmail.com

■ **LES POTES EN CIEL** - M. GRIMARD Thierry

06.64.96.73.73 - lespotesenciel17@gmail.com

■ **MODERN'JAZZ** - Mme GUEDEAU Michèle

05.46.88.05.84 - francois.guedeau@orange.fr

■ **U.S.A.B.C** - Mme LIGNERON Christiane

06.63.88.07.08 - christianeligneron@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE



•LES POTES EN CIEL•

L'assemblée Générale du club de paramoteur de Charente-Maritime « Les Potes en Ciel » se tiendra le samedi 8 janvier 2022 à 18h à Cabariot.

Le paramoteur, c'est un aéronef composé d'une aile de parapente, d'une hélice et d'un moteur léger protégé par une cage, adossés au pilote. L'ensemble devenant alors un aéronef totalement autonome, très maniable et d'un faible encombrement. Il décolle en quelques mètres, à pied pour les plus sportifs ou en chariot, et se pose quasiment partout.



Si vous voulez en savoir un peu plus sur cet ULM réellement accessible à tous et venir à la rencontre d'un club dynamique et convivial, il vous suffit de contacter l'organisation par mail : lespotesenciel17@gmail.com ou par téléphone au 06 77 84 64 53 et nous serons heureux de vous accueillir à notre AG pour vous présenter notre activité.

Ne ratez rien de l'actualité du club en vous abonnant à la page Facebook : <https://www.facebook.com/lespotesenciel17>

•MAM - GRAINE DE DEMAIN•

Nous aurons le plaisir de vous accueillir lors d'une journée porte ouverte au sein de la MAM le :

samedi 05 février 2022 de 10h00 à 18h00.

**17 rue des Coquelicots
17430 CABARIOT**



Cette journée sera l'occasion de rencontrer l'équipe de la MAM pour les futures inscriptions de septembre 2022.

Notre vide-greniers aura lieu le 12 juin 2022.

Nous organisons également les 7, 8 et 9 octobre 2022 une bourse à l'enfance en dépôt vente.

N'hésitez pas à nous contacter ! 06.45.75.57.97

MAM
Graine de
demain

LA MAM GRAINE DE DEMAIN ORGANISE SA

PORTE OUVERTE

Le 5 février 2022 de 10h à 18h

Venez découvrir notre Maison
d'Assistantes Maternelles située
à Cabariot

MAM Graine de Demain
17 rue des coquelicots
17430 CABARIOT
06.45.75.57.97
mam.graine.de.demain@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE



•CABARIOT TENNIS CLUB•

L'école de tennis a repris depuis septembre avec quelques nouvelles petites têtes et ceux qui continuent le tennis, ce qui nous permet de faire deux groupes. L'un en initiation et l'autre en perfectionnement. Les cours ont lieu le lundi soir selon les disponibilités de Michaël et du temps bien évidemment.

Les cours sont interrompus les mois d'hiver entre décembre et février la surface étant glissante.



Nous espérons vivement développer davantage notre club de tennis mais nous manquons d'adultes dont le nombre d'adhésions a diminué ces dernières années.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre, ce n'est peut-être pas la meilleure saison pour reprendre la raquette mais pourquoi pas dès le mois de mars ?

Nous comptons sur vous !

À très bientôt et joyeuses fêtes de fin d'année.



Nadia DAUZAT 06.81.67.60.69 
Michaël BOUCARD 06.61.10.68.19 

•COMITÉ DES FÊTES•

2021, une année qui a démarré un peu comme 2020 mais qui, nous l'espérons, va se terminer avec le sourire ! Nous allons donc ouvrir une nouvelle page pour cette fin d'année 2021 que nous allons essayer de rendre festive. Nous vous donnons donc rendez-vous pour le Réveillon de la Saint-Sylvestre le 31 décembre.

Pour information, en raison des contraintes sanitaires encore en vigueur, le pass sanitaire sera obligatoire.

Les membres du Comité des Fêtes ont hâte de vous retrouver.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches !

L'Équipe du Comité des Fêtes

•MODERN'JAZZ•

Les ateliers de danse ont repris début septembre, mais toujours en respectant le protocole sanitaire.

Ces ateliers se déroulent le mercredi après-midi, à la maison des associations de 14h30 à 21h30, en fonction de l'âge des adhérents. Il reste encore quelques places dans certains cours de danse. Alors, n'hésitez pas si vous êtes intéressé(e)s à franchir notre porte !

Le mardi soir à la salle des fêtes, nous proposons un nouveau cours de renforcement musculaire de 19h à 20h, suivi d'un cours de zumba de 20h à 21h. Les cours sont ouverts à tous.

Envie d'essayer ? Alors, munissez-vous de votre pass sanitaire et venez profiter d'un agréable moment de convivialité.



Le bureau.

VIE ASSOCIATIVE



•ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CABARIOT•

Traditionnellement notre assemblée générale se tient le deuxième vendredi de janvier. Exceptionnellement et à cause de la pandémie nous n'avons pu la réaliser que le 31 juillet. Après avoir approuvé le rapport d'activités et le bilan financier, l'assemblée a bénéficié d'une présentation de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du pays Rochefortais par son président, Daniel Wertepna. Après le pot en salle Candé, les participants se sont retrouvés au "Chalet " pour un excellent repas préparé par le maître des lieux.



La cérémonie du 11 novembre présidée par le maire de Cabariot Christian Branger et le maire honoraire Claude Champagne a, comme d'habitude été célébrée avec un grand succès, pas moins de 10 gerbes d'associations de la commune ont fleuri le monument aux Morts. Une petite pensée pour "Momo" qui aurait eu 86 ans ce jour là.

Lors de la cérémonie, le lieutenant colonel Verez de la base aérienne 721 a remis la Croix du Combattant à deux habitants de la commune, l'adjutant Nouaille Audrey de l'Ecole de Gendarmerie et l'adjutant Boisson Mickaël de la BA 721. Ces décorations témoignent de la reconnaissance de la République aux femmes et aux hommes qui servent notre pays



Prenez soin de vous.

Pour nous contacter : Gérard Dessendier 06 15 47 48 47 - Patrice Borgniet 07 81 76 32 47

VIE ASSOCIATIVE



•CENTRE D'INITIATION ET D'ÉDUCATION CANINE DE CABARIOT (CIEC)•

Le 19 septembre 2021 s'est déroulé notre concours annuel d'agility. Tout s'est très bien passé et nous souhaitons remercier les bénévoles présents tout le long du week-end pour la préparation et le déroulement de cette journée.

De plus, toujours dans la discipline agility, Florence et Louny représenteront les couleurs de Cabariot à la finale GPF de Bourgbarré le 20 et 21 novembre, nous croisons les doigts pour elles.

La vie du club s'est aussi cela encourager nos équipes de compétitions 😊.

Une nouvelle discipline voit le jour au CIEC de Cabariot. Effectivement le hoopers qui est une nouvelle discipline des sports canins. Cette discipline a de nombreux avantages et permet au chien à être plus autonome, à se laisser diriger au loin, convient à tous les âges et toutes les races.



Enfin un petit conseil pour l'hiver :

Bientôt arrivent les fêtes de fin d'année avec les chocolats de Noël. Nous ne le répéterons jamais assez mais attention le chocolat est toxique pour nos amis à quatre pattes. Si jamais votre animal a mangé du chocolat sachez qu'il s'agit d'une urgence vitale !

Et oui notre rôle est aussi de vous conseiller, de vous faire vivre notre passion et de vous aider au mieux ! N'hésitez pas à venir nous voir le samedi après-midi mais n'oubliez pas votre pass sanitaire à bientôt pour de nouvelles aventures.



Pour nous contacter : clubcanincabariot2@outlook.fr
ou notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ClubInitiationCanineCabariot/>
ou par téléphone au 06.36.19.20.14

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**CES MANIFESTATIONS AURONT LIEU SOUS RÉSERVE DE
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE**

JANVIER

- 08-09 : assemblée générale - les Potes en Ciel
- 10 : concours de belote - A.S.C
- 14 : assemblée générale - Anciens Combattants
- 17 : concours de belote - Amicales Boulistes
- 19 : assemblée générale - Aînés Ruraux
- 21 : assemblée générale - Comité des fêtes
- 28 : vœux du Maire
- 29 : assemblée générale des Croqueurs de pommes départementaux

FÉVRIER

- 07 : concours de belote - A.S.C
- 11 : assemblée générale - C.I.E.C
- 14 : concours de belote : Amicales Boulistes

MARS

- 07 : concours de belote - A.S.C
- 12-13 : loto - A.C.C.A LUSSANT
- 14 : concours de belote - Amicales Boulistes
- 19 : cérémonie au monument aux morts
- 22 : assemblée générale - les P'tites Canailles

AVRIL

- 02 : spectacle l'Attroupanou
- 03 : loto - A.S.C
- 04 : concours de belote - A.S.C
- 08 : zumba party - les P'tites Canailles
- 10 : élection Présidentielle
- 11 : concours de belote - Amicales Boulistes
- 24 : élection Présidentielle

MAI

- 02 : concours de belote - A.S.C
- 08 : cérémonie du 08 mai - Anciens Combattants

JUIN

- 05 : brocante APE
- 12 : élections législatives
- 12 : brocante MAM
- 13 : concours de belote - A.S.C
- 17-18 : spectacle de danse - Modern'Jazz
- 19 : élections législatives

NUMÉROS UTILES

- Services -

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 10h00-12h00/15h00-18h00

Mardi : 10h00-12h00

Vendredi : 15h00-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : mairie@cabariot17.fr

Site internet : <https://www.cabariot.fr>

Facebook : Mairie de Cabariot

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h45

Samedi : 10h30-12h00.

Tél. 05.46.83.72.07

Levée du courrier à 13h30*

* (du lundi au vendredi)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture - période scolaire

lundi, mercredi et vendredi 14h30-17h00

Horaires d'ouverture - hors période scolaire

Mercredi uniquement : 14h30-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : bib.cabariot@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE

Tél. 05.46.83.72.76 - Mail : e-cabariot@ac-poitiers.fr

GARDERIE - CENTRE DE LOISIRS

Horaires d'ouverture :

Tél. 05.46.83.47.33 - Mail : canailles17@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

- Services -

DÉCHETTERIE TONNAY-CHARENTE

Horaires d'ouverture - été

(du 1er avril au 30 septembre)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 19h

Horaires d'ouverture - hiver

(du 1er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 17h30

Le formulaire de demande de carte de déchetterie est disponible à la Mairie 

PASSEPORTS - CARTES D'IDENTITÉS

Pour toute demande relative à une demande de cartes d'identités ou de passeports, veuillez vous adresser à la Mairie de ROCHEFORT au 05.46.82.65.21

CARTE GRISE

Toutes les démarches concernant les cartes grises doivent s'effectuer en ligne sur les sites suivants :

- <https://franceconnect.gouv.fr>

- <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

TAXI PEYRON 06.89.17.18.76

TAXI PEYRON vous propose :

- Un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc...)

- Un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPHEA...)

OFFICE DU TOURISME ROCHEFORT

Tél. 05.46.99.08.60 - www.rochefort-ocean.com

www.facebook.com/Rochefort.Ocean.Tourisme/

COMMUNAUTÉ D'AGGLO. ROCHEFORT OCÉAN

3, avenue Maurice Chupin - Parc des fourriers

BP 50224 - 17304 ROCHEFORT CEDEX

Tél. 05.46.82.17.80 - www.agglo-rochefortocean.fr

COVOITURAGE

Conducteurs et passagers, osez le covoiturage !

Publiez votre annonce sur :

"covoiturage.poitou-charentes.fr"